



**COQFD**

Comité québécois  
femmes et développement

**Rapport synthèse du premier cycle de réflexion  
de la Communauté de pratique « Genre en pratique » du CQFD-AQOCI**

**Février 2022**

**Préparé par Hélène Lagacé**  
*Synthétisant trois journées de réflexion de la CdP Genre*

## TABLE DES MATIÈRES

### ACRONYMES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Instances de l'AQOCI impliquées dans le cycle de réflexion .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Contexte de mise en œuvre du cycle de réflexion de la CdP .....</b>	<b>4</b>
<b>1.3 Sommaire du contenu du rapport .....</b>	<b>4</b>
<b>2. BREF RÉSUMÉ DES THÈMES ABORDÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>3. SYNTHÈSE DÉTAILLÉES DES RENCONTRES .....</b>	<b>6</b>
<b>3.1 Rencontre 1 : Égalité de genre, approche genre et travail en égalité de genre :     <i>Compréhension commune, enjeux et stratégies</i> .....</b>	<b>6</b>
<b>3.2 Thème 2 : Les financements innovants (FI) : <i>les impacts pour les femmes     dans le cadre du développement de propositions et de la mise en œuvre des projets</i> .....</b>	<b>12</b>
<b>3.3 Rencontre 3 : Amélioration des pratiques féministes <i>en suivi-évaluation,     apprentissage et redevabilité (SEAR)</i> .....</b>	<b>19</b>
<b>4. POINTS À RETENIR ET CONCLUSIONS     POUR LES RÉFLEXIONS A VENIR .....</b>	<b>25</b>

**ACRONYME**

AMC :	Affaires mondiales Canada
AQOCI :	Association québécoise des organismes de coopération internationale
CdP :	Communauté de pratiques
CC :	Changements climatiques
CQFD :	Comité québécois femmes et développement
CRDI :	Centre de recherches pour le développement international
DAWN:	Development Alternatives with Women for a New Era
EFH :	Égalité entre les femmes et les hommes
EG :	Égalité de genre (ou des genres)
FI :	Financements innovants
GAR :	Gestion axée sur les résultats
OCI :	Organismes de coopération internationale
ODD :	Objectifs de développement durable
PIAF :	Politique internationale d'aide féministe
PPP :	Partenariat public privé
SE :	Suivi-évaluation
SEAR :	Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité
SSR :	Santé sexuelle et reproductive

# Rapport synthèse du premier cycle de réflexion de la Communauté de pratiques (CDP)

Février 2022

## 1. Introduction<sup>1</sup>

### 1.1 Instances de l'AQOCI impliquées dans le cycle de réflexion

*Le Comité québécois femmes et développement (CQFD)* est un comité de recherche, d'analyse et d'expertise francophone sur les questions touchant aux droits des femmes et à l'égalité de genre au sein de *l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)*. Il a pour objectif de développer des solutions basées sur une vision féministe du développement, coconstruite par et pour les femmes, et de favoriser les liens de solidarité entre les groupes de femmes du Nord et du Sud. Coordonné par l'AQOCI, le CQFD regroupe une soixantaine de membres, dont la moitié est issue d'organismes membres de l'AQOCI, l'autre étant issue de divers milieux : groupes de femmes, milieu universitaire, syndical ou communautaire, soit à titre de représentant-e de leur organisme, soit à titre individuel.

*La Communauté de pratique Genre (CdP Genre)* du CQFD/AQOCI a démarré ses activités en 2009 avec l'appui du *Centre de recherches pour le développement international (CRDI)*. Elle fonctionne comme un laboratoire d'idées pour le CQFD et a pour objectif principal de mobiliser les savoirs et de consolider une dynamique d'apprentissage, d'échanges, d'entraide et d'innovation entre les organisations membres de l'AQOCI. Elle leur permet ainsi de renforcer leurs capacités d'intégration d'une approche féministe, tant au niveau des projets de coopération qu'au niveau de leur structure et de leurs partenariats.

### 1.2 Contexte de mise en œuvre du premier cycle de réflexion de la CdP 2021-2022

En septembre 2021, la CdP a entamé un cycle de réflexion et de questionnement des savoirs et pratiques des membres du CQFD et de l'AQOCI en matière de genre et développement. Ce cycle de réflexion s'est déroulé du 29 septembre 2021 au 12 janvier 2022 en trois (3) rencontres de la CdP sur les thèmes suivants : 1) *Égalité de genre, approche genre et travail en égalité de genre: Compréhension commune, enjeux et stratégie* ; 2) *Les financements innovants : les impacts pour les femmes dans le cadre du développement de propositions et de la mise en œuvre des projets*; 3) *Amélioration des pratiques féministes en suivi-évaluation-apprentissage*.

### 1.3 Sommaire du contenu du rapport synthèse

Ce cycle d'apprentissage de la CdP est maintenant terminé et le présent rapport se propose de faire la synthèse des principales questions traitées à partir des comptes rendus détaillés réalisés pour chacune des rencontres. Vous trouverez dans les pages qui suivent d'abord un bref résumé des thèmes abordés, suivi d'une synthèse détaillée des contenus traités dans chacune des rencontres et en conclusion l'essentiel des points à retenir faisant consensus et qui méritent d'être approfondis.

---

<sup>1</sup> Source : <https://aqoci.qc.ca/droits-des-femmes-et-egalite-des-genres/>

## 2. Bref résumé des thèmes abordés

### 2.1 Thème 1 : Égalité de genre, approche genre et travail en égalité de genre : *Compréhension commune, enjeux et stratégies*

La première rencontre visait à identifier les points en commun et les différences de conceptions et d'approches en matière d'égalité de genre (EG). Les enjeux abordés ont été notamment liés au système économique et à l'économie du soin (le *care*), à l'intersectionnalité, aux approches anticoloniale et féministe décolonial, et à la diversité. Dans les points en commun identifiés, quant à la vision de l'EG, on peut signaler entre autres, l'importance des masculinités et de la participation des hommes/garçons, l'accès aux ressources et le renforcement du pouvoir des femmes/filles, l'intersectionnalité et l'inclusion. En ce qui a trait aux différences de vision, les participant-e-s ont mis en évidence un besoin pressant mieux s'entendre sur les défis que les approches supposent et impliquent (approches anticoloniale, féministe, inclusive, notamment autour des enjeux LGBTQ+), ainsi que la nécessité de développer une vision critique intégrant ces sujets à la croisée des défis actuels en matière de coopération et de solidarité internationales.

### 2.2 Thème 2 : Les financements innovants (FI) : *Les impacts pour les femmes dans le cadre du développement de propositions et de la mise en œuvre des projets*

Les FI sont des initiatives qui visent à lever de nouveaux fonds pour le développement et à optimiser l'utilisation des financement traditionnels, notamment par le biais de partenariats avec le secteur privé. Face à la baisse constante de l'APD et à l'incapacité du gouvernement canadien à respecter son engagement de 0,7% du PNB, celui-ci, à l'instar des gouvernements de l'OCDE, explore une gamme d'instruments de financements non traditionnels, qui s'oriente vers le secteur privé, à travers des mécanismes tels que les capitaux propres, les garanties, la dette, les prêts conditionnels, etc., introduisant ainsi le profit dans l'équation de l'aide publique. La rencontre de la CdP visait à explorer le sujet, apprendre des expériences en cours dans le milieu des OCI et à réfléchir à ce qui pourrait être développé pour assurer le respect de l'EG et l'approche féministe dans le cadre des projets financés par les FI. Ces mécanismes soulèvent plusieurs questions d'où l'importance de développer une approche critique et informée dans un contexte où ces FI risquent de faire partie de plus en plus du paysage de la coopération.

### 2.3 Thème 3 : Amélioration des pratiques féministes en suivi-évaluation-apprentissage et redevabilité (SEAR)

Le suivi-évaluation (SE) est une étape centrale dans la mise en œuvre des projets/programmes de coopération. À partir d'une présentation d'Oxfam Québec sur son approche de suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité, la SEAR féministe, les échanges visaient à développer une compréhension critique des processus de suivi-évaluation (SE) dans le but de mieux intégrer des approches féministes décoloniales dans les pratiques des OCI. Plusieurs défis en résultent : comment concilier les exigences imposées (contraintes de temps et de ressources) par les bailleurs de fonds avec la vision d'un SEAR souple, intersectionnel, participatif, axé sur l'apprentissage et qui prend en compte les rapports de pouvoir? Quels compromis sont nécessaires/acceptables et comment garder le cap sur un SE qui permet véritablement de faire avancer l'égalité et la justice de genre.

### 3. Synthèse détaillée des contenus des trois rencontres

Les trois rencontres se sont tenues virtuellement, de septembre 2021 à janvier 2022. Elles s'adressaient aux membres de la CDP genre du CQFD.

#### 3.1 Rencontre 1 : Égalité de genre, approche genre et travail en égalité de genre : Compréhension commune, enjeux et stratégies

La rencontre, préparée et animée par une représentante de l'organisation ÉQUITAS, s'est déroulée le 29 septembre 2021, en plénière, et a été divisée en deux parties, en présence de huit (8) personnes, dont six (6) représentantes d'organismes de coopération internationale (OCI), en plus de la coordonnatrice du CQFD et de la personne responsable de la prise de notes.

**L'objectif de la rencontre** visait à échanger sur la définition de l'égalité de genre (EG) ou l'égalité entre les genres ou égalité entre les femmes et les hommes (EFH), afin de se donner une vision commune et de partager les éléments clés des approches de genre utilisées à partir de l'expérience des OCI en la matière.

#### Partie 1-Égalité de genre et approche de genre: vers une compréhension commune

Plus spécifiquement dans cette première partie de la rencontre en avant-midi, il s'agissait de :

- Explorer, analyser et comparer la compréhension sur l'EG des différentes organisations présente (points en communs et différences).
- Explorer, analyser et comparer les différentes approches de genre selon les organisations (points en communs et différences).
- S'entendre, si possible, sur des éléments communs autour de notre compréhension de l'EG et notre approche de genre en tant que CdP.

#### Les enjeux et questionnements soulevés

Les questionnements soulevés autour des différentes conceptions véhiculées dans les organisations en regard de la définition de l'ÉG ont touché notamment au système économique et à l'économie du soin, à l'intersectionnalité, à l'approche anticoloniale et au féminisme décolonial, et aux enjeux entourant la diversité, incluant les questions LGBTQ+.

##### ➤ **Au sujet du système économique et de l'économie du soin (le care)**

On constate l'ampleur des défis que posent le système capitaliste actuel avec les disparités qu'il génère et la transversalité des rapports de pouvoir qu'il faut déconstruire et transformer. On se demande si le focus sur les approches sensibles au genre permet véritablement la transformation des rapports de pouvoir en matière d'inclusion et de diversité.

À ce questionnement du système économique et l'EG, il faut aussi ajouter l'enjeu de l'économie du soin - ce travail reproductif invisible et gratuit assumé par les femmes - qui est absent des considérations économiques dominantes et qui est générateur d'inégalités puisqu'il limite le pouvoir d'agir des femmes et des filles. Mais, assumer une position trop critique du système

économique capitaliste comporte ses risques aux vues de la dépendance des OCI vis-à-vis des financements d'AMC et des Fondations.

« Si on veut inclure ces dimensions, il faut questionner le système capitaliste, et on est pris dans une économie qui ne considère pas l'économie du soin. »

➤ **Au sujet de l'intersectionnalité, de l'approche anticoloniale et du féminisme décolonial**

Il existe des difficultés réelles à intégrer l'intersectionnalité dans le travail en EG. Il faut travailler sur les obstacles et les systèmes d'oppression et, malgré les formations sur l'intersectionnalité, on a de la difficulté à l'opérationnaliser dans nos analyses et actions, tout comme l'approche anticoloniale dont on en parle de plus en plus. Ces difficultés mettent en évidence des tensions importantes dans les rapports de pouvoir Nord/Sud et on se demande comment intégrer les savoirs du Sud. Comment déconstruire et comment construire une véritable relation de réciprocité?

➤ **Au sujet de la diversité, les enjeux LGBTQ+ en lien avec l'EG et le féminisme**

Les enjeux LGBTQ+ sont en lien avec l'EG car l'homophobie est liée au construit de ce qu'est la masculinité et la féminité traditionnelle. Si on souhaite les déconstruire dans le système patriarcal, il faut aussi s'attaquer à l'homophobie et l'hétéronormativité. Dans cette perspective, l'EG implique de s'interroger sur les identités, les violences et les discriminations de genre, incluant celles vécues par les personnes trans (personnes trans binaires ou non binaires, personnes intersexes devenant des femmes ou des hommes).

Dans la plupart des OCI, on constate une tendance à une approche binaire H/F qui n'inclut pas les enjeux LGBTQ+ quand on se réfère aux discriminations ou aux violences de genre. Il y a une certaine peur à traiter de ces enjeux, notamment parce que l'homosexualité représente des risques d'emprisonnement dans certains contextes. Il y a donc une tension entre cette réalité concrète et nos objectifs d'inclusion. On a constaté dans certains cas :

- Un refus d'utiliser les termes *égalité de genre* pour privilégier l'expression *égalité entre les femmes et les hommes*, non seulement par certains gouvernements du Sud, mais par des féministes africaines elles-mêmes par crainte de l'inclusion de l'homosexualité dans l'expression EG.
- Une résistance des milieux féministes du Nord par crainte de perte de focus et de visibilité des femmes et des filles dans les luttes pour l'égalité et les droits<sup>2</sup>.
- La difficulté pour les projets économiques dans le milieu coopératif agricole d'adapter les approches car on ne peut aborder les enjeux liés à l'intégration des femmes (parité, accès à la terre, etc.) de la même façon qu'on les aborderait pour les personnes non-binaires/non-conformes.

L'animatrice réitère que, quand on parle de reconnaître la diversité, il ne s'agit pas d'invisibiliser les femmes, mais de bien de complexifier les approches en les adaptant selon les projets.

Par ex. : penser à inclure la situation des femmes trans dans une formation sur les violences, ou encore parler d'homophobie quand on aborde le sujet des masculinités. Cela peut vouloir dire

---

<sup>2</sup> L'AQOCI a résolu cette question en parlant à la fois d'EG et de droits des femmes et filles.

aussi de se former comme équipe pour développer les nouvelles connaissances nécessaires, etc. Selon deux participantes :

*« Le fait d'avoir une vision et des intentions à ce sujet va permettre qu'on identifie mieux les partenaires avec qui travailler, les actions à mener et les bonnes pratiques à partager. »*

*« D'où l'importance d'un groupe de réflexion, tel que la CdP genre, qui permet de réviser les connaissances et de revaloriser les apports de tous les mouvements du Sud (méthodologies, etc.), générant une meilleure compréhension de la portée du féminisme et du leadership transformateur favorisant le renforcement du pouvoir des femmes et des communautés. »*

### **Les différences/similarités, les tensions et implications pour le travail des OCI**

Après avoir discuté de l'importance de la masculinité et de la participation des hommes/garçons; de l'accès aux ressources et du renforcement du pouvoir des femmes, de l'intersectionnalité et de l'inclusion, on a cherché ensuite à identifier les différences et les impacts que ces approches ont sur les pratiques des OCI, sur le choix des partenaires, sur les politiques et les outils développés, etc.

#### ➤ **Défis et tensions**

Le défi de l'intégration de la diversité, incluant la question LGBTQ+, dans la pratique des OCI reste entier pour plusieurs. À court terme, il semble clair qu'on doive s'adapter aux communautés locales avec lesquelles on travaille, incluant la terminologie à utiliser (EG ou EFH). Mais il faut apprendre des féministes du Sud et s'ouvrir au féminisme décolonial dans une vision stratégique critique à plus long terme qui pourrait favoriser une compréhension commune fondée sur des savoirs partagés à diffuser.

Pour ce faire, des tensions restent à résoudre :

- L'approche anticoloniale en EG ne semble pas être bien comprise et représente un défi, mais il y a une volonté pour intégrer ces questions. L'AQOCI en a même fait un sujet de formation. Mais la difficulté réside dans comment la décliner concrètement en actions.
- On ne peut décoloniser sans sortir du modèle capitaliste fondé sur l'exploitation de l'être humain. L'approche de développement d'AMC est intimement liée aux affaires internationales, au commerce, aux traités de libre-échange, à l'industrie extractive, etc., et les organisations par les financements d'AMC sont assujetties à ce système. Voilà un paradoxe qu'on peut résumer par cette phrase d'une participante :

*« Je suis la femme de ménage du capitalisme. J'essaie de colmater ce que le système économique global perpétue. ».*

### **Ce que nous partageons au sein de la CdP Genre**

- Sur la question décoloniale et l'EG, la CdP peut jouer **un rôle moteur** en mettant en dialogue, sur un thème à discuter les points de vue différents/divergents dans un espace de discussion dans lequel chacun-e est à l'aise, l'objectif étant de travailler sur une vision commune.
- Il faut s'assurer que l'agentivité des femmes **restent au cœur** des actions et prise de position.



- Il faut également ajouter à la vision transformatrice des rapports de pouvoir la prise en compte **du travail du soin invisible** (le *care*).
- L'approche féministe d'*empowerment* devrait inclure systématiquement les **processus de consultation** auprès des populations, en particulier des femmes et des filles. Cette participation est essentielle.
- Il faut prendre en compte dans nos interventions **l'environnement/changements climatiques** (CC) et leur impact sur les femmes et filles dans les pays les plus menacés.
- Quand on parle d'EG, il faut ajouter **la notion d'inclusion** pour embrasser la diversité de genre, dont le travail avec et sur les hommes/garçons, tout en sachant que cette inclusion entraîne le défi du comment traiter l'ensemble des discriminations.
- Quelques **pistes** sont suggérées au niveau des OCI :
  - On peut créer des espaces de discussion entre les équipes d'une organisation pour interagir lors de sessions communes: ex. : comité d'apprentissage/inclusion, comité d'EG, comité de justice raciale, etc.
  - L'enjeu de l'inclusion peut donner naissance à un poste institutionnel EG et inclusion. L'approche intersectionnelle peut amener à identifier dans les stratégies de mise en œuvre des groupes marginalisés spécifiques, tout en maintenant un axe transversal d'EG et droits des femmes.
  - On peut développer des politiques spécifiques sur la résilience climatique ou sur les femmes et la résilience pour combattre les effets néfastes des CC sur les droits des femmes, etc.

**En conclusion** de cette première partie, les enjeux de droits des personnes LGBTQ+, ainsi que l'approche décoloniale restent des sujets qui méritent d'être approfondis. En termes de suivi, il est suggéré d'avoir une activité de la CdP sur le féminisme décolonial, afin de bâtir une compréhension commune, ou encore prévoir un espace d'apprentissage avec l'appui d'une personne ressource pour réfléchir sur nos pratiques programmatiques afin de partager les difficultés et les bonnes pratiques développées dans les OCI.

## **Partie 2- Travail en égalité de genre: enjeux et stratégies pour les aborder**

Cette deuxième partie de la rencontre s'est poursuivie en plénière en après-midi. Il s'agissait plus spécifiquement de :

- Identifier les principaux enjeux et défis dans notre travail d'égalité de genre.
- Partager des stratégies pour aborder les enjeux que nous rencontrons dans notre travail.
- Explorer les autosoins et les soins collectifs face aux enjeux dans notre travail (le rôle de la communauté).

### **Résistances, défis et stratégies dans le travail en EG**

#### ➤ **Écarts entre les visions des acteurs (terrain, siège et bailleurs)**

Les écarts de vision entre les différents acteurs sont un défi de tous les jours.

**Solutions** : 1) pour une meilleure cohérence, la présence d'une conseillère en EG est stratégique à toutes les étapes de la vie d'un projet, 2) plus l'équipe est consciente des enjeux EG, ceci au plus haut niveau de l'organisation, plus l'engagement du bailleur est présent et plus les conseillères EG sont appelées aux moments clés stratégiques.

➤ **Manque de ressources et manque de volonté**

Dans certaines équipes travaillant particulièrement en développement économique et agricole, il y a des gens qui viennent de milieux techniques spécialisés et qui ne maîtrisent pas les approches d'analyse sociale, encore moins l'analyse selon le genre, incluant l'intersectionnalité. La formation en EG joue alors un rôle essentiel. Mais même avec une volonté institutionnelle, il peut y avoir de la résistance individuelle.

**Solution** : Il faut travailler à la fois à l'interne et à l'externe ainsi que sur le terrain afin de former en EG dans un processus de formation continue afin de créer l'adhésion à une vision commune.

➤ **Contraintes (temps, argent, résultats fixes, etc.)**

Les exigences des bailleurs mettent parfois les OCI en contradiction avec leurs approches et principes féministes. On n'a pas toujours les ressources et le temps pour faire la co-construction souhaitée avec ses allers-retours nécessaires à la mise en œuvre des projets auprès des partenaires locaux (activités que les bailleurs ne financent généralement pas).

La systématisation des expériences et le rapportage sont aussi très lourds. La thématique EG étant complexe (en lien avec la diversité), elle entraîne un alourdissement des tâches qui limite le temps qu'on peut consacrer à la formation. De plus, on s'attend à ce que les conseillères EG se consacrent à cette tâche de soutien (non facturable et non prioritaire), en une sorte de « travail du soin » qui consiste à :

*« Enseigner, préparer, transformer... les conseillères EG assurent ainsi ce « travail de soin » dans le modèle économique des projets de développement. »*

**Solutions** : Il faut 1) développer des outils de suivi-évaluation (SE) inspirés des approches féministes et des approches d'évaluation continue et itérative, 2) inclure dans le SE une analyse et collecte de données EG, 3) systématiser les outils d'un projet à l'autre, 4) partager entre les OCI les leçons apprises programmatiques pour tenter de contrer la compétition entre OCI, et faire des liens avec les universités pour approfondir des thématiques, 5) faire un plaidoyer auprès AMC pour que des budgets soient autorisés pour ces tâches de co-construction, avec des délais raisonnables pour le rapportage.

➤ **Nécessité d'une approche holistique**

Une approche holistique permet d'aborder les enjeux globaux d'inégalités de genre dans le but de susciter des questionnements et de faire avancer le consensus au sein des OCI et sur le terrain autour d'enjeux tels les violences et l'accès à la justice, l'inclusion et la diversité, le soutien au réseautage des femmes en matière de défense des droits, etc. Il faut miser tout particulièrement sur l'écoute pour susciter un dialogue entre les OCI et avec les partenaires une interaction adaptée culturellement.

*« L'approche d'adaptation culturelle permet de prendre conscience des biais qu'on a afin d'éviter de les reproduire. Elle permet d'être en consultation et dialogue pour redonner du pouvoir aux gens, notamment sur le terrain. »*

**Solutions** : Il faut pouvoir aborder stratégiquement les obstacles au renforcement en EG à trois niveaux de sensibilisation: 1) des femmes et filles (individuel), 2) des maris (social); 3) des élu-e-s locaux (communautaire).

➤ ***Explorer l'autosoin et les soins collectifs face aux défis (rôle de la CdP)***

**Le self care collectif** permet de créer un environnement favorable et satisfaisant pour faire face à la fatigue émotionnelle du travail de coopération dans un contexte parfois lourd de violations des droits. On tend à oublier/minimiser ce côté du *self care* qui favorise un climat sain et qui prépare le terrain pour ceux qui vont venir après (ex. : le télétravail souple qui permet de baisser le stress; des horaires adaptés, le droit de se déconnecter la journée terminée, etc.)

**Solutions** : organiser des activités de ressourcement, de socialisation, de célébration, de rassemblement avec la participation des directions. La CdP peut offrir à cet égard un espace de soutien servant de lieu de ressourcement, d'apprentissage; de partage avec d'autres collègues du milieu afin de réseauter, développer des stratégies et se concerter.

### 3.2 Rencontre 2 : Les financements innovants (FI) : les impacts pour les femmes dans le cadre du développement de propositions et de la mise en œuvre des projets

La deuxième rencontre, préparée et animée par une représentante de l'organisation SOCODEVI, s'est déroulée en plénière, le 11 novembre 2021, en présence de neuf (9) personnes, dont 7 représentantes d'OCI, en plus de la coordonnatrice du CQFD et de la personne responsable de la prise de notes.

**L'objectif de la rencontre** visait à échanger sur les mécanismes de financements innovants (FI) et leurs impacts sur les femmes et les filles lors du développement de propositions et de la mise en œuvre de projets. Plus spécifiquement, il s'agissait d'explorer les outils en matière de FI, de partager les connaissances des OCI en la matière et enfin de réfléchir à ce qui pourrait être développé pour assurer le respect de l'égalité des genres (EG) et de l'approche féministe dans le cadre des projets financés par de tels mécanismes de financement.

La journée a été divisée en deux temps. En avant-midi une conférencière invitée a expliqué les mécanismes de FI et leur fonctionnement, ainsi que les défis qu'ils posent. En après-midi les membres de la CdP ont poursuivi la réflexion sur les enjeux spécifiques à prendre en compte pour promouvoir l'agentivité des femmes/filles et la diversité de genre au moment d'inclure ces mécanismes de FI dans la préparation des projets. Est-ce que cette forme de financement peut nuire ou, au contraire, favoriser l'atteinte des objectifs d'autonomisation des femmes?

**En préparation de la rencontre**, l'organisatrice de la journée a suggéré aux OCI de s'informer si leur OCI avait une politique en responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou autres mécanismes permettant d'analyser les propositions de financement et de consulter les éléments suivants :

- Le site WEB <https://blendedfinancecritique.ca/>
- Et quelques lectures : <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/iaip-piai.aspx?lang=fra#a2>  
<https://womendeliver.org/2018/can-blended-finance-help-fill-the-gender-equality-funding-gap/>

#### Le financement mixte comme FI : une critique de la finance mixte dans l'aide canadienne

Après un court sondage pour mesurer les connaissances des personnes présentes, la conférencière invitée, Suzan Spunk, a présenté un portrait critique des différents mécanismes de FI. Sa conférence a été divisée en deux parties, entrecoupées d'un échange.

**Partie 1 : Introduction aux FI**, par **Suzan Spunk**, PhD, Professeure agrégée de l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa<sup>3</sup>.

**Contexte** : En 2017, le Canada adopte sa *Politique internationale d'aide féministe* (PIAF) avec des objectifs ambitieux, dont 95% des initiatives intégrant l'égalité des genres (EG). Cette politique est accompagnée de changements législatifs (Loi C 86) visant la modernisation de l'APD pour le développement durable, conformément à une tendance plus large des pays de l'OCDE consistant

<sup>3</sup> Suzan Spunk est co-fondatrice et membre de *Blended Finance Project*, <https://blendedfinancecritique.ca/> et fait partie d'un groupe réunissant syndicats, ONG et chercheur-e-s pour approfondir ce qu'ils considèrent comme une tendance dangereuse de la politique d'aide étrangère du Canada, à savoir le recours de plus en plus au secteur privé pour accroître le financement accordé au développement.

entre autres à mobiliser les financements privés par des subventions. À travers des mécanismes appelés « financements innovants », cette pratique qui est en croissance cherche à utiliser l'argent public pour mobiliser l'argent privé. Cette pratique qui est aussi appelée « financement mixte » fait en sorte, selon l'expert Ian Smilie cité par la conférencière, de « *parvenir à augmenter ce que l'on peut appeler l'aide au développement, sans réellement l'augmenter.* ». Il ne s'agit donc pas de nouveaux fonds, mais de financements qu'on décrit avec des mots à la mode : novateur, nouveaux acteurs, nouveaux partenariats, sans réelles mesures, selon plusieurs critiques, des conséquences de ces nouveaux mécanismes sur la réduction de la pauvreté. On se retrouve donc devant une baisse constante de l'APD et une incapacité persistante à respecter l'engagement de 0,7% du PNB du Canada.

**FI, de quoi parle-t-on?** On parle d'une gamme d'instruments de financements non traditionnels qui s'oriente vers les structures à but lucratif du secteur privé, à travers des mécanismes tels que les capitaux propres, les garanties, la dette, les prêts conditionnels, etc., introduisant ainsi le facteur de profit dans l'équation de l'aide publique.

Dans le contexte des *Objectifs de développement durable (ODD)*, dont les 17 cibles d'ici 2030 visent à éliminer la pauvreté, et du manque chronique de financement pour leur réalisation, le financement mixte est entré peu à peu dans le discours pour finir par prédominer dans l'agenda de l'aide internationale. Cette approche de partenariat public/privé (PPP) qui vient de la BM promet d'être un moyen de multiplier les fonds par l'utilisation d'argent public pour attirer les acteurs privés à investir dans le développement. Cela ouvre la porte à une certaine subordination des fonds publics aux fonds privés.

### **Première période d'échange**

À partir de la question sur les implications de ces mécanismes de financements sur les populations, en particulier les femmes/filles, et sur les projets de développement, les enjeux suivants ont été soulevés :

- Le grand absent dans ces mécanismes de financements mixtes, appuyés par le Canada, est le système fiscal. On ignore le rôle que jouent les **taxes aux entreprises et le rôle des paradis fiscaux dans ces FI**.
- On se retrouve face à une tension entre **les intérêts du privé** qui cherche des bénéficiaires et **les besoins des populations pauvres**. Les entreprises à but lucratif sont peu enclines à investir dans des initiatives sociales comportant des risques de non-rentabilité (ex. : santé, éducation) ou encore elles sont peu intéressées à des filières agricoles moins rentables mais qui sont maîtrisées et contrôlées par les femmes, contrairement aux filières café/cacao maîtrisées et contrôlées en général les hommes.
- Ces nouveaux mécanismes entraînent **une compétition accrue** entre OCI pour ces fonds privés dont les règles du jeu s'orientent vers **des processus plus mercantilistes** qui risquent d'écartier des populations les plus vulnérables (les femmes, les populations LGBTQ+) ou qui risquent d'évacuer des enjeux comme la santé sexuelle et reproductive (SSR), car considérés peu rentables.
- Selon les chiffres de la *Plateforme Convergence* (<https://www.convergence.finance/>) : 27% des fonds sont mis dans le secteur de l'énergie et 25% dans les services financiers. 77% vont vers des pays intermédiaires, et seulement 7% sont allés vers les pays les plus pauvres.
- De plus, les contrats entourant ces mécanismes de FI sont secrets. Il y a **un manque de transparence** qui limite la capacité de mesurer et d'analyser de manière indépendante les résultats en matière de développement et de réduction de la pauvreté.

**En bref, selon la conférencière, les financements mixtes ont un bilan médiocre**

- Le financement mixte n'aide pas les pays à faible revenu.
- Il profite souvent aux entreprises multinationales et est parfois acheminé à travers les paradis fiscaux.
- Il coûte plus cher que le financement public.
- Il est complexe et difficile à surveiller.
- Il détourne les investissements des services dont les populations à faible revenu ont le plus besoin vers les secteurs rentables.

- Ce type de financements place les OCI **devant un dilemme** qui change le terrain sur lequel ils agissent :
  - On se demande en quoi tous ces mécanismes financiers sont réellement « novateurs ». N'est-ce pas plutôt une stratégie néo-libérale qui permet de laver son image? Ne faut-il pas se demander si en utilisant ces fonds on ne contribue pas à renforcer une « belle image » sans effet sur le système qui perpétue la pauvreté.

*« Peut-on s'en servir dans une perspective démocratique et de droits humains? Les populations pauvres ont besoin d'électrification et les femmes ont besoin de services financiers. Ces fonds peuvent-ils nous servir? Ou accepter ces fonds (ex. des minières), est-ce accepter l'inacceptable? »*

- Devant ce dilemme, on s'entend sur le fait qu'il faut en savoir plus: Qui gèrent ces fonds? Quel rôle ont les communautés? Qui donne et sous quelles conditions? Qui reçoit, avec les mains liées ou non? Quel rôle pour les organisations qui sont sceptiques à l'égard de ces fonds?
  - Il faut distinguer les fondations des fonds privés quant à l'ouverture à certaines problématiques (LGBTQ+, femmes, SSR, etc.).
  - On peut résister et avancer des agendas par un plaidoyer sur la réforme des taxes.
  - On peut questionner pour s'assurer que cela serve mieux les objectifs de développement.
  - On peut s'inspirer d'expériences porteuses : par exemple le financement provenant de taxes sur des billets d'avion (Air Canada) pour soutenir le pouvoir d'achat des populations et démocratiser la distribution des médicaments.
  - Enfin, l'expérience de certaines OCI indique qu'il faut négoier de manière très serrée ce type de FI. Il faut soulever toutes ces questions avant de conclure un contrat de partenariat avec le secteur privé.

**Partie 2 : impacts sur les relations de genre et pistes à explorer** (suite de la présentation)

**Pour explorer les impacts** sur les relations de genre, S. Spronk a mené des entrevues auprès d'expert-e-s du réseau DAWN<sup>4</sup> qui a publié un rapport récent qui détaille l'impact des divers PPP, notamment en santé. Le rapport révèle :

- Des taux plus élevés de césariennes dans des hôpitaux (sous contrat PPP).
- La construction d'un hôpital pour touristes pouvant payer les frais du privé (Fidji)
- Un favoritisme pour des patient-e-s solvables (Zimbabwe)

<sup>4</sup> DAWN, Development Alternatives with Women for a New Era <https://dawnnet.org/publication/dawn-informaciones-publico-privadas-y-derechos-humanos-de-las-mujeres/>

Elle ajoute, en citant Jennifer del Rosario-Molonzo, d'*Ibon Foundation-International*, « si l'on met le secteur privé et le secteur public sur le même pied d'égalité, cela signifie que le profit est aussi important que le bien-être des personnes et les besoins de développement. »

La conférencière offre **deux pistes à suivre** auprès du gouvernement canadien face à ces questionnements :

1. Faire pression pour un renforcement des mécanismes de transparence et de responsabilités des entreprises qui reçoivent des fonds de l'APD.
2. Faire pression pour d'autres formes d'aide financière, comme la réforme du système de taxation internationale, ou encore l'aide budgétaire qui soutient le développement local.

Trois questions peuvent alors être posées dans ce plaidoyer à faire:

1. Comment le programme de financement mixte favorise-t-il l'objectif d'égalité des genres?
2. Comment le gouvernement espère-t-il améliorer sa performance face à sa promesse du 0,7% du PNB ?
3. Comment seront mesurés les résultats, en particulier sur la réduction de la pauvreté, mandat officiel de l'APD ?

## Deuxième période d'échange

### ➤ *Du point de vue critique, ce que l'on retient :*

- Selon plusieurs chercheur-e-s dans le monde, on a raison d'être sceptique face à la finance mixte qui menace d'exacerber les inégalités, dont les inégalités de genre.
- Selon les expériences concrètes déjà menées, on constate que cela coûte plus cher aux OCI de travailler avec des partenaires privés, car cela complexifie les processus (outils de suivi différents, paiement sur les résultats, etc.).
- Les ONG sont souvent sollicitées uniquement pour des appuis techniques, ce qui limite leur capacité d'influence face aux exigences de retours sur l'investissement des financements mixtes.
- De plus, ces FI priorisent des secteurs précis avec le risque que des populations soient mises de côté dans le choix des priorités.
- Ces nouveaux mécanismes de financement offerts par AMC impliquent des contreparties financières de la part des OCI pouvant aller jusqu'à 1/3 du financement des projets. Et ce sont généralement des projets de grande envergure. La pente est glissante.

*« Les ONG seront-ils seulement engagés comme organisations consultantes? Notre rôle ira-t-il en s'étiolant ? Quel espace nous restera-t-il? »*

### ➤ *Du point de vue des pistes, ce qu'il faut développer :*

- Les OSC jouent un rôle important en faisant un plaidoyer pour la promotion de la qualité de l'APD et en rappelant la mission d'AMC de lutte contre la pauvreté.
- Il faut développer des outils qui permettront de renforcer la capacité des OCI à négocier avec le secteur privé sur la base de leurs objectifs de développement.
- L'organisation ATTAC a développé un rôle d'influence au niveau d'instances internationales sur ces questions dans une perspective démocratique. On peut s'en inspirer.

**En conclusion**, la conférencière, S Spronk, a invité les personnes participantes à poursuivre cette réflexion critique à partir de l'expériences du Fond d'égalité : <https://equalityfund.ca/fr/bienvenue/> et de deux initiatives auxquels le milieu peut participer :

- Au niveau du Canada : le Projet de financements mixtes <https://blendedfinancecritique.ca/>; Rappel que l'AQOCI participe par Denis Côté
- En Europe : rassemblement d'ONG européens, Eurodad, qui suit les tendances européennes.

### Réflexion sur les enjeux, défis et possibles solutions en EG

En après-midi, après le départ de la conférencière, on a cherché à approfondir les enjeux et problématiques en matière d'EG. Quelles pratiques avons-nous développées? Comment pouvons-nous mitiger les risques? Quels sont les outils à mettre de l'avant? Quelle place pour le plaidoyer? Quels arguments à mettre de l'avant dans une fiche synthèse de la CdP sur le FI qui servira à alimenter la réflexion entre OCI vers une vision commune.

#### Regard sur les pratiques des OCI

Certaines OCI ont amorcé une réflexion sur le financement, dont le FI, à partir de l'approche sur la responsabilité sociale des entreprise (RSE). Pour d'autres, cette réflexion en est à ses débuts. Les activités qui ont été développées au sein des OCI à ce jour sont, entre autres :

- La formation de comités pour évaluer les options de PPP les plus propices (ex. : financements pour des projets d'énergie renouvelable, ou qui permettent d'inclure davantage les femmes).
- Des projets pilote en cours avec paiements sur les résultats.
- Des ententes ou partenariats avec des entrepreneurs locaux dans le cadre de projets précis (ex. : sur l'autonomisation des femmes ou pour la production de produits naturels locaux).
- L'élaboration de critères et de principes pour établir des partenariats avec des entreprises.
- Le développement/révision de politiques en relations avec les donateurs.
- De la recherche sur la finance pour le changement social, incluant la dimension de genre.
- La participation de certaines OCI membre de la CdP au *Groupe de travail sur les financements innovants de Coopération Canada*.

Dans tous les cas de figure, on mentionne l'importance de s'assurer de l'intégration des enjeux de genre et de la participation des spécialistes en genre à toutes les étapes du développement et de la mise en œuvre de projets.

#### Enjeux en égalité des genres : que retenons-nous?

- On constate que le financement privé afin de diminuer les risques est peu enclin à financer des initiatives moins rentables en santé et en éducation, malgré leur importance pour les femmes et filles dans le pays les plus pauvres.
- Les FI semblent se concentrer en matière d'EG dans le secteur économique (production, employabilité des femmes), et moins sur des enjeux comme la SSR ou les violences faites aux femmes. En conséquence, les OCI tendent à proposer surtout des projets économiques quand ils sollicitent du financement privé (avec une banque par exemple).
- En sécurité alimentaire : ce ne seront pas nécessairement les produits les plus nutritifs qui seront promus, mais les produits les plus payants.



- La plupart des projets en FI qui sont financés par AMC ont une dimension crédit, composante fréquente avec des banques privées, qui sont peu enclines à inclure les droits humains et les femmes.
- Le manque de transparence mine la capacité de mieux comprendre ces mécanismes. Cela donne plus de pouvoir au privé et cette opacité limite la capacité de mesurer l'évolution des indicateurs pour des résultats tangibles en droits humains et droits des femmes.
- Les entreprises peuvent sembler avoir un discours ouvert au développement des compétences ayant un bénéfice économique pour les femmes : ex. : développer des services pour mieux servir les femmes, inclure des femmes entrepreneurs rurales dans des cadres de concertation, etc. Mais elles ne sont pas prêtes à questionner leur propre pratique en EG, ni à investir pour développer leur capacité institutionnelle en la matière.
- L'État et l'entreprise privée ont des intérêts et responsabilités différentes. L'État doit rendre des comptes à la population et est responsable de faire respecter les droits. L'entreprise doit rendre des comptes à ses actionnaires et n'est responsable que de faire des profits. Ces deux rôles/logiques ne vont pas dans la même direction.

*« Dans ces conditions et surtout considérant que la contribution financière des OCI est plus faible que celle du privé, comment peut-on promouvoir un suivi-évaluation féministe? Comment assure-t-on la participation des femmes et celle des populations? Quand la contribution financière est plus faible, elle vient avec moins de poids. Avec le financement vient les intérêts et les relations de pouvoir. »*

### **Des pistes à retenir**

#### ➤ **Quels avantages peuvent offrir ces fonds pour l'EG?**

- Ils donnent accès à plus de fonds et permettent d'offrir une expertise localement.
- Ils peuvent offrir des canaux internationaux d'achats pour des organisations de productrices et permettre l'accès à des marchés de niche.
- Certaines entreprises (Air Canada) ont le potentiel de toucher une large audience. Comment profiter de ce potentiel et comment peut-on influencer?

#### ➤ **Quelles solutions et stratégies possibles entrevoyons-nous?**

- Il faut établir des critères de partenariats avec des entreprises.
- Le financement public aux entreprises pourrait être conditionnel à des critères pour son obtention, critères qui garantissent la participation des populations et qui n'exacerbent pas les inégalités. Il faut pousser pour qu'AMC établisse des critères de base incontournables, incluant l'EG, pour les subventions au privé.
- Il faut sortir de la vision purement économique sur des sujets vendeurs pour répondre aux défis de développement humain (social, culturel, spirituel) et d'EG. Il faut négocier ces objectifs non économiques avant la signature d'une entente finale dans le cadre de FI.
- Sachant que les enjeux EG ne sont pas uniquement économiques, il faut soutenir des recherches qui démontrent que le social et les vulnérabilités représentent un coût économique et un risque important sur l'investissement.
- Les taxes comme outil de redistribution devraient être considérées comme des moyens de FI. Il y a eu en France des expériences en santé intéressantes où des taxes sur des transactions financières ont servi à être redirigées vers des secteurs comme en la santé et l'achat de médicaments en temps de COVID.
- Il faut promouvoir la transparence sur les résultats des interventions financées par les FI.

- Il faut inclure de manière systématique l'EG dans nos politiques de RSE et en environnement (avec due diligence); il faut s'inspirer du Pacte mondial des Nations Unies: <https://unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principle> ainsi que des critères et indicateurs des budgets sensibles au genre.
- Il faut s'investir dans les instances où les ONG plus présentes peuvent pousser sur les critères (ex : ATTAC).

➤ **Que devrait-on faire dans nos organisations?**

- Développer une activité à l'interne de chaque OCI sur le sujet des FI. Partager le PPT, les sites et documents qui nous ont été présentés pour la discussion.
- Informer nos instances/comités sur les financements mixtes; partager la fiche synthèse qui sera développée.
- Travailler sur le tableau de diligence raisonnable et améliorer nos systèmes de codages dans le développement des affaires, en ajoutant les aspects reliés à l'EG.

**Critique globale et conclusions**

- Il faut tirer profit mais garder l'esprit critique.
- Il faut faire une analyse du partenaire en profondeur, en se dotant d'outils pour la réaliser.
- Il serait utile de revoir les réflexions sur le *do no harm*, et les mettre à jour.
- On est dans une logique et un contexte global qui invitent à avoir davantage recours aux FI, d'où l'importance du plaidoyer, à travers de l'AQOCI et *Coopération Canada*. Il faudrait aussi faire le lien avec le groupe de Suzan Spink pour poursuivre la réflexion sur les FI, incluant l'EG.

### 3.3 Rencontre 3 : Amélioration des pratiques féministes en suivi-évaluation-apprentissage et redevabilité (SEAR)

La rencontre a été préparée et animée par la coordonnatrice du CQFD et une représentante de l'organisation Oxfam Québec, membre de la CdP et personne ressource sur le thème du jour. Cette rencontre s'est déroulée en plénière, le 12 janvier 2022, en présence de treize (13) personnes, dont onze (11) représentantes d'OCI, en plus de de la personne responsable de la prise de notes.

**L'objectif de la rencontre** visait à améliorer les pratiques féministes en suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité (SEAR), une approche développée par Oxfam Québec et présentée par Anne Montcalm-Cardinal. Il s'agissait de se familiariser avec une approche critique en suivi-évaluation (SE) et voir comment développer des alternatives intégrant sur le terrain des approches féministes décoloniales dans le suivi des projets, tout en contrant les possibles résistances.

La journée a été divisée en deux temps. L'avant-midi a été consacrée à la présentation de l'approche SEAR, à partir de l'expérience d'Oxfam Québec, et l'après-midi a été ouverte à la discussion pour clarifier et approfondir les implications d'une telle approche.

#### En préparation de la rencontre

Les organisatrices de la session ont suggéré les ressources suivantes :

- « Une approche féministe au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage » (Fiche technique CdP Genre-CQFD)  
[https://agoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche\\_cdp\\_evaluation\\_feministe\\_vf\\_3\\_avril.pdf](https://agoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche_cdp_evaluation_feministe_vf_3_avril.pdf)
- « Améliorer les approches et pratiques féministes en suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité SEAR », Oxfam Québec  
<https://42kgab3z3i7s3rm1xf48rq44-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/06/Oxfam-Canada-Feminist-MEAL-Guidance-Note-French.pdf>

### Partie 1 : Présentation de l'approche SEAR, par Annie Montcalm-Cardinal, OXFAM Québec

#### Quelques éléments de contexte

Oxfam a créé un groupe de travail afin de développer l'approche féministe SEAR. Ce groupe était composé de volontaires et de collègues d'OXFAM, provenant de différents secteurs et incluait du personnel terrain d'Oxfam pour avoir un processus le plus inclusif possible.

Cette approche cherche à conjuguer plusieurs cadres coexistant à Oxfam, entre autres : la gestion axée sur les résultats (GAR), la *Politique d'aide internationale féministe du Canada* (PIAF), le cadre stratégique d'Oxfam 2030, l'approche de partenariat féministe, le développement des connaissances et apprentissages, et l'approche d'inclusion et diversité. La multiplicité de ces cadres amène certaines tensions et contradictions avec lesquelles il faut naviguer. Il s'agit donc pour Oxfam d'un travail itératif qui s'étend sur un horizon de sept ans. Le document est donc toujours en évolution.

## Une définition

Le SEAR féministe est une approche qui représente un idéal à atteindre qui peut être caractérisé de la manière suivante :

- **Le SEAR est souple** : c'est une perspective à adapter selon les contextes. C'est un processus alliant des méthodes mixtes visant à obtenir des données probantes. On cherche à innover par la narration, les photos, les vidéos, et faire en sorte que ces méthodes mixtes se reflètent dans l'analyse de données et le rapportage. Cette approche exige de se situer dans une trajectoire impliquant des changements de pratiques sociales et culturelles. Cette approche mise autant sur les processus que sur les résultats dont il faut rendre compte.
- **Le SEAR est politique** : il prend en compte les rapports de pouvoir, en incluant et amplifiant les voix marginalisées. Il sert de base pour le plaidoyer d'Oxfam vers une plus grande justice de genre et de base également pour les partenaires auprès des acteurs locaux. Cela implique nécessairement de faire un plaidoyer auprès d'AMC pour que les processus dans le cadre des projets négociés soient souples, à long termes et avec des ressources conséquentes.
- **Le SEAR est intersectionnelle** : il faut mettre en évidence que les identités sociales sont multiples et marginalisent différemment certains groupes. L'utilisation de méthodes mixtes et créatives en SEAR sert à recueillir des points de vue qui souvent sont ignorés.
- **Le SEAR est hautement participatif** : il ne s'agit pas seulement de supprimer les obstacles à la participation (ex. : l'adaptation des heures de rencontres); c'est aussi penser à des offres de services conséquents. La participation est une forme de pouvoir et on cherche à voir comment et à quelle étape mettre en place des processus qui permettent d'établir des relations horizontales. Les personnes en charge des évaluations de projets, plus que des expertes, sont des facilitatrices, critiques de possibles biais pouvant influencer l'exercice d'évaluation. Le SEAR cherche à transférer le plus possible le contrôle des processus aux partenaires.
- **Le SEAR est axé sur l'apprentissage** : c'est un investissement pour le changement et pour l'appropriation des apprentissages stratégiques par les partenaires. Il ne s'agit donc pas de rendre compte seulement de résultats aux bailleurs (n'est pas extractivisme). À l'interne comme à l'externe d'Oxfam, il s'agit de créer des espaces visant à générer une pluralité des connaissances et à faciliter les échanges vers le renforcement des capacités.

Le SEAR est une approche complexe et face à l'approche très techniciste de la GAR qui ne raconte qu'une partie de l'histoire (en mesurant seulement ce qui peut être mesuré), le SEAR permet d'aller plus loin que ce qui est « visible » et mesurable :

- Le SEAR est l'affaire de tous et toutes.
- Il implique faire moins et mieux.
- Les femmes doivent être partout et tout le temps.
- On doit miser sur la flexibilité et l'horizontalité.

## Échange après la présentation

Pour amorcer l'échange, la coordonnatrice du CQFD a rappelé les principes et objectifs formulés dans la fiche du CQFD « *Une approche féministe au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage* » :

**Les principes** impliquent:

- Une approche transformative qui met l'accent sur la dynamique de groupes pour amener des changements.
- La démocratisation et la décolonisation des savoirs.
- Les processus sont aussi importants que les résultats.

**Les objectifs** visent:

- L'autonomisation des femmes.
- La transformation des relations de pouvoir.
- La conscience des droits des femmes, le cadre législatif et le pouvoir collectif.

La discussion qui a suivi a fait ressortir des aspects suivants :

➤ ***La place du plaidoyer dans l'approche SEAR***

Toutes les OCI n'ont pas dans leur mandat de faire du plaidoyer, comme dans le cas d'Oxfam. Dans le SEAR, il s'agit surtout de mettre l'accent sur l'utilisation des différentes données recueillies afin de servir l'apprentissage et l'appropriation des processus par les partenaires.

➤ ***Comment concilier flexibilité et rigueur scientifique***

Répondre aux attentes de toutes les parties prenantes dans un projet ou programme implique de possibles tensions entre les principes du SEAR et les exigences d'AMC, entre autres : la GAR *versus* la flexibilité souhaitée; la verticalité organisationnelle *versus* l'horizontalité recherchée; des exigences précises (un modèle logique (ML), un cadre de mesure du rendement (CMR), dont certains résultats et indicateurs sont imposés, un cycle de projets avec rapportages aux 6 mois, plans de travail annuels, etc.) *versus* la souplesse nécessaire au processus SEAR. Pour répondre à ces tensions, Oxfam agit surtout sur les espaces où l'organisation peut avoir une prise, par exemple dans les processus de collecte et d'analyse des données, dans les stratégies et les programme d'apprentissage, dans les canaux et publics de redevabilité, dans la création de synergies.

Concrètement, Oxfam négocie avec AMC notamment les moyens et moments de collecte de données, les étapes de suivi et les indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Par exemple, pour la ligne de base d'un projet, on a insisté auprès des consultant-e-s sur l'inclusion d'une analyse intersectionnelle; sur les processus à mettre en place pour faciliter la participation et l'apprentissage. Quand c'est possible, on négocie avec les bailleurs les ressources financières en cohérence avec les exigences du SEAR.

Concernant par exemple l'indicateur genre (incluant les dimensions de diversité), Oxfam inclut les catégories hommes-femmes et offre également aux pays la possibilité d'inclure une troisième catégorie « autre » (demandé notamment par les partenaires d'Amérique latine). Comme c'est plus difficile dans le contexte du Moyen orient, la souplesse s'applique. Les équipes pays font le choix final, de sorte que les analyses intersectionnelles peuvent différer selon les pays, selon les contextes et les ouvertures.

➤ ***Comment refléter le SEAR dans les rapports aux bailleurs***

Oxfam inclut dans les rapports aux bailleurs une section spécifique sur les apprentissages et met l'accent sur ce dont les partenaires sont le plus fier en termes d'apprentissage. On a bâti un rapport de ligne de base autour de fiches thématiques sur chacun des thèmes ciblés par un projet en SSR, de sorte que les données collectées puissent servir aux partenaires pour de la formation ou pour du plaidoyer, et non pas servir seulement au bailleur de fonds.

➤ **Le rôle des agent-e-s de développement d'AMC**

On signale que le rôle de l'agent-e d'AMC est important dans la relation que les OCI ont avec le Ministère. Le climat de négociation et de mise en œuvre d'un projet va dépendre en partie du niveau d'expérience et de l'espace que cet agent est prêt à offrir. Les OCI doivent gérer également la complexité des échanges et discussions qui se font souvent en silo, selon les expertises des différents agent-e-s impliqué-e-s dans les processus de suivi d'AMC.

➤ **La place de l'auto-évaluation dans les processus**

Oxfam Canada a élaboré un processus d'auto-évaluation/auto-diagnostique sur les enjeux de justice de genre. Cette auto-évaluation s'appuie sur une liste de 22 capacités organisationnelles à travailler avec les organisations partenaires afin de leur permettre d'intégrer la dimension genre. Les partenaires, selon leurs besoins et intérêts, choisissent parmi ce qui est proposé, ajoutent ou modifient les dimensions des capacités qu'ils veulent auto-évaluer. Les partenaires qui se sont bien appropriés le processus peuvent ensuite l'adapter à leurs propres populations cibles. SOCODEVI a développé un processus similaire, Perform Coop, un modèle d'auto-évaluation sur les différentes capacités de gestion qu'une coopérative cherche à développer. De la même manière, dans les processus de renforcement des capacités, les coopératives choisissent les capacités qu'elles veulent améliorer.

Parmi les outils d'auto-évaluation, Oxfam a développé également un outil d'évaluation de la qualité de la relation par le partenaire. Cet outil vise à rebalancer et transformer la relation de pouvoir entre Oxfam et ses partenaires. Si les partenaires ont des réticences à s'exprimer librement « *on ne crache pas sur la main qui nous nourrit* », on essaie de créer des espaces sécuritaires où chaque petit pas compte. Pour ce faire, on passe par le jeu; en faisant ressortir les connaissances sur lesquelles on peut bâtir; en analysant les relations de pouvoir et en gardant en tête qu'elles existent en trame de fonds. Considérant que les rapports de pouvoir existent, Oxfam aborde cette tension en intégrant dans ces démarches d'auto-évaluation le savoir-être (attitudes et posture féministe intersectionnelle décoloniale) qui doit se traduire en savoir-faire (qualité de la participation, adaptation des outils et méthodes selon les contextes).

## Partie 2 : Discussion (suite)

La discussion en après-midi a cherché à traduire les avancées de l'approche SEAR dans la pratique des organisations membres du CQFD. Cette réflexion pourra enrichir la fiche technique de la CdP et permettra d'intégrer ce sujet SEAR à l'école féministe de l'AQOCI.

Les questions qui ont donc orienté la discussion sont les suivantes :

- *Qu'est-ce que le SEAR vous apporte en termes de changements de vos pratiques autour des programmes de développement et dans vos rapports avec les ONG partenaires?*
- *Dans quelle mesure le SEAR permettrait d'évaluer la transformation des rapports de pouvoir dans l'esprit de la décolonisation (rapports Nord-Sud) et dans la perspective féministe de l'égalité des genres (rapports H-F et rapports de genre en général)?*
- *Comment faire face aux résistances au SEAR?*

➤ **Ce que le SEAR apporte en termes de changements**

- Les processus sont aussi importants que les résultats dans la perspective où ils doivent servir davantage à construire, à répliquer, à améliorer les relations par des approches créatrices qui permettent d'aller vers des données probantes tangibles et utiles pour les partenaires. Et...

*« Le volet de la diffusion des résultats doit être renforcé pour qu'ils servent les changements recherchés. »*

- Il faut poursuivre les discussions sur les conceptions derrière les approches et concepts : entre égalité de genre/égalité des genres et égalité entre les femmes et les hommes; entre mettre l'accent sur la perspective et les choix des partenaires et la participation réelle de certaines communautés marginalisées dans les discussion et décisions prises par les partenaires (ex. : communautés LGBTQ+).
- L'impositions d'échéanciers serrés des livrables par AMC met les OCI sous pression. Il faut se rappeler que dans le système d'AMC la partie suivi-évaluation est plus importante que la partie apprentissage-redevabilité. On doit plaider pour un rééquilibrage.
- La capitalisation est un processus important dans le SEAR. Chez certains OCI, les capitalisations se sont déroulées en milieu ou en fin de projet pour permettre un niveau de maturation du projet qui permet de faire ressortir les bonnes pratiques. Il faut aussi un accompagnement pour s'assurer d'une compréhension commune de la démarche.

*« Elle doit être planifiée dès le début d'un projet pour établir les calendriers et les ressources financières en conséquence. »*

- Il est important d'apprendre à générer l'apprentissage (comment et pourquoi) en créant des moments d'apprentissage réguliers planifiés à l'avance, dont des post-mortem avec les équipes dans des processus ouverts à qui veut participer. On peut également développer des stratégies d'apprentissage dans les propositions de projet qui sont planifiées avec les équipes des pays impliqués (identification des thèmes et questions d'apprentissage à privilégier, des moments clés d'apprentissage, des résultats visés spécifiquement) et avec les ressources nécessaires. Les résultats de ces processus doivent faire partie des rapports. Pour ce faire, certains OCI ont embauché des chargées de programmes en apprentissage (avec expertise de gestion des connaissances) pour accompagner les équipes terrain.
- Pour atténuer l'impact des rapports de pouvoir dans les relations Nord-Sud et sur l'EG, et l'impact de la relation de pouvoir qui existe entre les OCI et AMC, il faut développer des approches réfléchies et des outils qui tiennent compte de ces tensions, tout en sachant qu'il est difficile dans le cadre d'un projet avec AMC de développer des processus en parallèle aux mécanismes établis dans une entente, les processus d'AMC étant très exigeants.

*« Il est donc très important de tenter de prévoir et de négocier ces mécanismes avant la signature. »*

- Au sujet de la temporalité et des échéanciers fixes imposés par les bailleurs, on a rappelé que *« les paramètres de temps ont leur utilité »*, afin d'encadrer les processus sans les allonger inutilement. Par ailleurs, le SEAR est axé sur le processus et la participation de qualité et des

projets d'AMC se déroulent maintenant sur sept (7) ans, ce qui permet des processus d'apprentissage et de partage des savoirs plus longs.

- Le SEAR peut générer de multiples résistances et la meilleure manière de l'aborder est de prendre acte de ces résistances et d'en discuter ouvertement. Par exemple, il ne faut pas minimiser que l'approche féministe, transformatrice et décoloniale au sein même des OCI peut générer des résistances. La compétition entre OCI peut aussi limiter la volonté des OCI à partager des résultats et des apprentissages.

*« Les résistances peuvent venir entre autres dans le vocabulaire : le mot féministe par exemple crée de la résistance. Il a mauvaise presse. Par ailleurs, donner plus de pouvoir aux partenaires fait craindre la perte de contrôle ou encore la perte de jobs. C'est en discutant et en nommant les choses qu'on peut avancer vers plus d'adhésion. »*

*« Il y a plusieurs courants féministes et malheureusement beaucoup de méconnaissance et de désinformation autour de ce concept. »*

*« C'est moins le stigma associé au féminisme que ce qu'il veut dire précisément. Il faut se demander comment on peut redéfinir le féminisme, ou une approche genre transformatrice décoloniale, anti-raciste pour que le féminisme soit pleinement inclusif. Le défi réside dans comment le faire. »*

Il y a cependant des avancées qu'il faut souligner. Des OCI sont en train de réactualiser leur politique EFH pour mieux intégrer la diversité de genre et la décolonisation, ce qui démontre une volonté dans ces organisations de faire autrement. On a rappelé que *Coopération Canada* a développé un cadre sur l'antiracisme<sup>5</sup> qui ouvre vers une vision féministe intersectionnelle et décoloniale. Cependant pour plusieurs OCI, le manque de budget pour avoir une ressource spécialisée en SE est une limite importante, ce qui les oblige à avoir recours à des ressources externes limitant leur capacité d'apprentissage et d'appropriation à l'interne.

#### ➤ **Pistes pour conclure**

- Il faut agir de l'intérieur. Il faut valoriser chaque effort avec la volonté de questionner les pratiques. Il faut aussi penser au *care*, en créant des espaces bienveillants et sécuritaires au sein des OCI. On peut profiter de cette approche et ces questionnements pour faire de petites différences qui, à la longue, feront toute la différence.
- On pourrait avoir un échange/atelier sur les processus d'élaboration des politiques EFH pour mettre en commun les réflexions et outils d'actualisation des politiques des OCI.
- Le manque de ressources, tout au long de la chaîne de mise en place d'un processus SEAR cohérent, démontre bien l'ampleur du défi. Mais, on a constaté aussi qu'il y a des acquis importants. Pour le CQFD et ses membres, cette approche est une opportunité pour mieux cerner ensemble ce que signifie le féminisme décolonial et intersectionnel. Ce thème sera prochainement un sujet de discussion au sein du CQFD.

---

<sup>5</sup> <https://cooperation.ca/fr/le-groupe-consultatif-sur-la-lutte-contre-le-racisme-reuni-par-cooperation-canada-lance-le-cadre-sur-lantiracisme-pour-le-secteur-de-la-cooperation-internationale-du-canada/>



#### 4. POINTS À RETENIR ET CONCLUSIONS POUR LES RÉFLEXIONS À VENIR

Plusieurs éléments se recoupent entre les trois thèmes abordés dans le présent cycle de réflexion de la CdP Genre. De manière générale, les réflexions menées par les OCI invitent à mieux définir les concepts (féminisme intersectionnel et décolonial) afin de se donner collectivement une vision et des outils communs. Les réflexions invitent également à mieux saisir les implications à la fois de ces conceptions avec, d'une part, les financements mixtes qui rentrent en tension avec la vision des OCI qui questionnent le système économique dominant générateur d'inégalités, en particulier pour les femmes et les filles, et d'autre part, avec les mécanismes de suivi-évaluation qui exigent du point de vue des OCI de se fonder, notamment, sur de nouvelles relations Nord-Sud, sur la participation des partenaires du Sud à la co-construction des initiatives de défense et de promotion de l'EG et les droits des femmes et filles.

Dans cette volonté de la CdP de faciliter les échanges vers une vision critique féministe, intersectionnelle et décoloniale des projets de développement, les besoins qui sont ressortis visent principalement la nécessité d'un effort de prises en commun sur des thématiques de l'heure, en s'assurant de créer des passerelles entre les différents mandats et missions des OCI de manière à créer des consensus pour des actions collectives communes.

**Au sujet des concepts :** *les questions qui restent en suspend*

##### L'EG, de quoi parle-t-on?

D'égalité de genre, d'égalité des genres ou d'égalité entre les femmes et les hommes? De plus, les échanges sur les identités et la diversité, incluant les enjeux LGBTQ+, révèlent différentes conceptions du féminisme et des craintes qu'il suscite et qu'il faut comprendre et discuter entre OCI.

- Reconnaître la diversité implique de complexifier les approches pour lutter contre les inégalités pour plus d'inclusion, notamment des femmes et des filles, tout en s'adaptant aux contextes d'intervention. Pour ce faire, en matière d'EG, il faut apprendre et échanger entre autres avec les féministes du Sud pour développer collectivement une vision stratégique critique à plus long terme sur la base de savoirs partagés dans une perspective EG et intersectionnelle, incluant la diversité et l'inclusion décoloniale.
- Comment opérationnaliser l'intersectionnalité dans les analyses et actions, comment aborder l'approche anticoloniale dont on en parle de plus en plus, et comment contrer les résistances? Ces difficultés mettent en évidence des tensions importantes dans les rapports de pouvoir Nord/Sud et on se demande comment déconstruire et comment construire une véritable relation de réciprocité. Les enjeux de droits des personnes LGBTQ+, ainsi que l'approche décoloniale restent des sujets qui doivent être approfondis. Il faut bâtir une compréhension commune dans des espaces d'apprentissage, avec l'appui de personnes ressources permettant de réfléchir sur les pratiques programmatiques et de partager les bonnes pratiques développées dans les OCI.
- On se demande également comment naviguer dans un système économique actuel qui offre peu de reconnaissance du travail invisible des femmes et des filles dans cette économie du soin (le care) pourtant essentielle à la production capitaliste.

### Les FI, quelle place leur accorde-t-on?

- Ce sont des instruments de financements non traditionnels, impliquant le secteur privé et qui ont un bilan médiocre face à la lutte à la pauvreté. Ce type de financements place les OCI devant un dilemme qui tend à changer profondément le terrain sur lequel ils agissent. On se demande si ces mécanismes financiers sont réellement « novateurs ». N'est-ce pas plutôt une stratégie néo-libérale qui permet de laver son image? Ne faut-il pas se demander si, en utilisant ces fonds, on ne contribue pas à renforcer une « belle image » sans effet sur le système qui perpétue la pauvreté?
- Devant ces questions, on comprend qu'il faut en savoir plus. Avec le financement vient les intérêts et les relations de pouvoir : Qui gèrent ces fonds? Quel rôle ont les communautés? Qui donne et sous quelles conditions? Qui reçoit, avec les mains liées ou non? Quel rôle pour les organisations qui sont sceptiques à l'égard de ces fonds? Quel genre d'outils faut-il développer pour permettre de faciliter les négociations autour des FI avec le secteur privé sur la base des objectifs de transformation des rapports de pouvoir vers plus d'EG.
- Il faut creuser ces aspects, incluant le rôle important que peuvent jouer les OCI dans le plaidoyer pour la promotion de la qualité de l'APD, en rappelant la mission d'AMC de lutte contre la pauvreté, en particulier des femmes et des filles. Il faut s'assurer que les OCI ne deviennent pas seulement des organisations consultantes dont les rôles vont en s'étiolant et dont les espaces d'influence se restreignent de plus en plus.

### Le SEAR, comment le mettre en œuvre?

- Le SEAR féministe est une approche complexe et, devant l'approche très techniciste de la GAR, soutenue par la plupart des bailleurs, « *qui ne raconte qu'une partie de l'histoire, en mesurant seulement ce qui peut être mesuré* », le SEAR permet d'aller plus loin que ce qui est « visible » et mesurable. Pour ce faire, dans le cadre du SEAR, il faut, un fois de plus, mieux cerner collectivement ce que signifie le féminisme décolonial et intersectionnel vers la transformation des rapports de pouvoir en faveur de relations partenariales plus égalitaires où l'on développe/coconstruit ensemble les outils pour la mise en œuvre des interventions.
- Il faut poursuivre les discussions sur les différentes conceptions derrière les approches et concepts : entre égalité de genre/égalité des genres et égalité entre les femmes et les hommes; entre mettre l'accent sur la perspective et les choix des partenaires et la participation réelle de certaines communautés marginalisées dans les discussion et décisions prises par les partenaires (ex. : communautés LGBTQ+).
- L'impositions d'échéanciers serrés des livrables par AMC met les OCI sous pression. Il faut se rappeler que dans le système d'AMC la partie suivi-évaluation est plus importante que la partie apprentissage-redevabilité. On doit plaider pour un rééquilibrage.
- Les OCI font partie du système, mais on reconnaît qu'il faut développer davantage les processus d'apprentissage et de redevabilité. Être dans le système n'empêche pas de le questionner pour repousser les marges du cadre imposé et pour inclure les processus qui permettent plus de partages de savoirs et de responsabilités dans des relations partenariales qui cherchent à être réciproques.

**En conclusion**, les questionnements tout au long de la mise en œuvre des projets démontrent bien l'ampleur des défis, même si on a constaté certains acquis importants. Pour le CQFD et ses membres, ces réflexions sont une opportunité pour mieux s'appropriier ensemble ce que signifie le féminisme décolonial et intersectionnel. Cela orientera certainement les prochains sujets de discussion au sein du CQFD et de la CdP genre.